

## Le secrétaire général de l'Enseignement catholique défend mordicus la réforme du collège

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 10 mai 2016



Suite à la contestation dont il fait l'objet au sein de l'enseignement diocésain, **Pascal Balmand** a sollicité le [quotidien officiel de la CEF](#) pour justifier son choix et garantir, selon la formule, que "tout va très bien Madame la Marquise...".

J'observe – et j'entends – du désarroi et de la contestation chez une partie de nos professeurs et de nos chefs d'établissement. Mais sur le terrain, je me rends compte que, passé les premières réactions (« c'est compliqué, ça donne plus de travail, ça manque de lisibilité »), plus on se plonge dans la préparation de la réforme, plus on se dit qu'elle peut ouvrir des portes et systématiser certaines de nos pratiques.

Un point de vigilance toutefois?: dans certains rectorats, chez certains inspecteurs, la vieille culture administrative et centralisatrice semble prendre le dessus, en contradiction avec l'esprit de la réforme, qui invite les équipes et les chefs d'établissement à faire preuve d'autonomie, de créativité, de responsabilité.

Néanmoins, il laisse entendre une remise en cause des accords officieux entre l'Etat et l'enseignement sous contrat :

*À chaque rentrée, faute de places, des dizaines de milliers de demandes d'inscription sont refusées par vos établissements, notamment en Île-de-France et sur l'arc méditerranéen. Faut-il remettre en cause l'accord tacite de répartition des postes d'enseignants (80 % pour le public, 20 % pour le privé) en vigueur depuis 1993??*

Rien n'est tabou. Ces équilibres, qui pouvaient avoir une légitimité, pourraient un jour être revus. À ce jour, même avec une répartition idéale de nos postes sur le territoire, nous ne pourrions pas répondre favorablement à toutes les demandes d'inscription.